



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2023

Les partenaires sociaux des branches professionnelles Familles Rurales, Éclat et Pêche de loisir et de Protection du milieu aquatique ont signé, le 9 février 2023 et à la majorité, un accord de fusion de leurs champs d'application professionnel et territorial. Le mouvement Familles Rurales, le syndicat Hexopée et le Syndicat national des Structures associatives de Pêche de Loisir (SNSAPL), organisations professionnelles d'employeurs représentatives dans ces trois champs fusionnés, se félicitent de cette avancée historique.

Cette fusion permet de doter l'ensemble des employeurs et des salariés d'une nouvelle branche professionnelle unique et forte pour défendre leur identité associative et leurs actions d'utilité sociale et environnementale.

De nombreuses convergences désormais rassemblées.

Au-delà de l'impulsion donnée par le Gouvernement en matière de restructuration des branches professionnelles, **cette décision volontaire de fusion fait suite au constat de l'existence de nombreuses convergences entre les trois branches** : valeurs propres à la vie associative, proximités des activités et des métiers, ancrage et attractivité dans les territoires, actions à caractère social, éducatif, économique et environnemental.

Cette fusion est ainsi l'aboutissement d'une volonté commune de doter les structures associatives d'une branche qui défend leurs spécificités.

La branche Familles Rurales – Eclat - Pêche de loisir et de Protection du milieu aquatique représente plus de 15 000 employeurs et 150 000 salariés œuvrant pour l'intérêt social et général, notamment en matière d'Éducation populaire et de protection de la nature et de l'environnement.

Cet accord de fusion est le point de départ d'un travail d'harmonisation et de rénovation sociale de la future convention collective commune. Ce travail, d'ores et déjà initié via la signature de deux accords interbranches. Le premier attrait à la méthode de négociation, le second est relatif à la mise en place d'une instance nationale de dialogue social paritaire et unique. Cette dernière se constituera, conformément à la loi, dans un délai de cinq ans à compter de la date d'effet de la fusion.

La branche Familles rurales Familles rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire en milieu rural et périurbain. Avec 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 69 fédérations départementales, 11 fédérations régionales et 40 000 bénévoles, Familles rurales est le premier mouvement familial associatif de France et un acteur

incontournable de l'Économie sociale et solidaire et de l'Éducation populaire. Le mouvement est aussi un syndicat employeur représentatif et une branche professionnelle qui **rassemble 1 200 structures employeurs et 17 000 salariés**.

Contact presse : Laetitia MULLER - 06 11 29 01 87 laetitia.muller@famillesrurales.org